

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

DESCRIPTION DU MÉTIER :

L'agent général d'assurances est un professionnel indépendant qui travaille pour une compagnie d'assurance. Il est chargé de vendre des produits d'assurance à une clientèle de particuliers ou d'entreprises. Il conseille également les clients sur les différentes garanties et les accompagne dans la gestion de leurs contrats.

LES COMPETENCES REQUISES :

- Excellentes capacités de communication et de négociation
- Sens commercial développé
- Bonne connaissance des produits d'assurance
- Aptitude à conseiller les clients
- Rigueur et organisation
- Autonomie et capacité à travailler en équipe

FORMATION :

Pour devenir agent général d'assurances, il est nécessaire de posséder un diplôme de niveau Bac+2, comme un BTS Assurance ou un DUT Techniques de commercialisation. Il est également possible de suivre une formation en alternance.

EXPÉRIENCE :

L'expérience professionnelle est un atout important pour devenir agent général d'assurances. Les compagnies d'assurance recherchent des candidats ayant déjà travaillé dans le secteur, même à des postes différents.

SALAIRE :

Le salaire d'un agent général d'assurances dépend de son chiffre d'affaires et de sa commission. En moyenne, un agent général peut gagner entre 30 000 et 80 000 euros par an.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE :

Après quelques années d'expérience, un agent général d'assurances peut évoluer vers des postes de management, en devenant responsable d'une équipe d'agents généraux ou en accédant à des postes de direction.

POURQUOI DEVENIR AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES ?

- Travailler dans un secteur en constante évolution
- Avoir une grande autonomie dans son travail
- Avoir la possibilité d'évoluer vers des postes à responsabilité
- Gagner un salaire attractif

ERNST